

Dans ce numéro

●
Conseil Municipal :
séance du 21 octobre

●
Travaux de voirie

●
Les conseils
pour l'hiver

L'action sociale : une nécessité communale

Depuis quelques années et particulièrement depuis la crise économique, de plus en plus de foyers créchois éprouvent des difficultés dans leur vie quotidienne.

On a en effet assisté, depuis ces derniers temps, à des fermetures d'entreprises dont certaines semblaient pourtant solides comme la CAMIF, la Société Nouvelle de Panification et bien d'autres encore.

Même si une activité partielle a pu reprendre pour certaines d'entre elles, de nombreux salariés sont encore en recherche de travail avec des perspectives difficiles sur notre bassin d'emploi.

Quant à la zone industrielle, alors que la plupart des terrains de la zone de Baussais et de Champ Albert sont soit vendus, soit réservés, la crise provoque là aussi des retards dans les investissements des entreprises.

Or, ce sont ces investissements qui créeront de l'emploi dans les années à venir.

Même si la commune est démunie devant une telle situation, plusieurs actions sont menées pour aider les familles en difficulté :

– L'aide directe par le biais du Centre Communal d'Action Sociale pour aider à régler par exemple

une facture d'énergie avant la coupure fatale ou une aide alimentaire en attendant une rentrée d'argent.

- La mise à disposition d'un accès internet pour les chômeurs qui n'en disposent pas et qui souhaitent consulter à distance les offres d'emploi.
- La bourse au permis de conduire pour certains jeunes à revenus modestes, ce qui doit leur permettre une recherche d'emploi plus facile.
- L'aide à l'accession à la propriété, par le biais du pass-foncier, pour des familles qui n'auraient pas pu y parvenir par le circuit bancaire traditionnel.
- Le micro-crédit, mis en place par la commune, et qui permet à certains de faire face à une dépense imprévue alors que les banques ne suivraient pas.
- Enfin, les tarifs communaux différenciés en fonction des revenus participent à créer une chaîne de solidarité indispensable pour que personne ne reste au bord du chemin sur notre commune.

C'est bien sûr notre devoir d'élu, c'est surtout notre volonté d'homme.

S. DUPUY

Taxe d'habitation = Neutralité d'abord

En contre coup à la réforme de la taxe professionnelle de l'an dernier, il est plus difficile que prévu de maintenir les ressources des collectivités locales, et en particulier celles des communes, tout en épargnant les contribuables que nous sommes. Nous ne reviendrons pas sur le feuillet « administrativopolitique » de ces dernières semaines, masqué dans les médias par les préoccupations sociales.

La mise en place de la réforme se traduit par des hausses ou des baisses de ressources des collectivités (- 40 000 € pour La Crèche). Pourtant le consensus établi entre les collectivités et l'état était **neutralité financière de la réforme**, c'est-à-dire :

– pas de surtaxe pour le contribuable

– pas de perte ou de gain pour la commune.

Le Conseil Municipal a décidé de suivre ces principes. A l'unanimité, il a modifié les abattements, ne lézant ainsi aucune des deux parties. Au passage, nous avons diminué la charge des foyers non exonérés les plus fragiles en triplant l'abattement spécial à la base, pour 200 familles.

En attendant, nous restons très attentifs à protéger les Créchois contre toute dérive d'une nouvelle réforme de la fiscalité qui tôt ou tard se retournerait contre eux.

LE MAIRE,
C. BUSSEROLLE

RECENSEMENT

Le recensement de la population de la commune de La Crèche se déroulera durant les mois de janvier et février 2011. Dans ce cadre, il est organisé le recrutement de **10 agents recenseurs** pour la période **du 3 janvier au 19 février 2011**.

Le descriptif de l'offre est consultable :

– sur le site : www.ville-lacreche.fr

– en mairie, à l'accueil et sur les panneaux d'affichage.

Réponse souhaitée avant le 05/11/2010

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

LISTE UN « NOUVEL ELAN POUR LA CRECHE »

**L'ACCUEIL DE LOISIRS A CHAMPCORNU :
UN BEL EXEMPLE D'INTERCOMMUNALITE !**

Elles ont été « bluffées ». C'est le terme utilisé par les nombreuses personnalités présentes pour qualifier le tout nouveau centre de loisirs intercommunal lors de son inauguration le samedi 16 octobre dernier.

- Bluffées oui, par sa fonctionnalité et sa haute qualité environnementale,
- Bluffés, surtout, comme l'ont souligné unanimement le Président de la Communauté de Communes Arc en Sèvre, le Président du Pays, les représentants du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Députée, de la CAF et Mme la Préfète des Deux-Sèvres, par les conditions de sa réalisation.

Projet intercommunal par excellence, piloté par la Communauté de Communes Arc en Sèvre, il a ainsi pu mobiliser une participation financière de 75 %. Ainsi, pour un investissement total qui avoisinera les 1 100 000 €, cet équipement aura bénéficié de 825 000 € de subventions de l'Etat, du Pays, de la Région, du Département et de la CAF. Au final, il ne coûtera que 275 000 € à la Communauté de Communes. Nous pouvons tous être fiers et satisfaits de cette nouvelle structure parce qu'elle va profiter à nos enfants et, comme l'a affirmé Mme la Préfète des Deux-Sèvres, parce qu'elle n'aurait pu être réalisée dans de si bonnes conditions financières si elle avait été portée par la **COMMUNE DE LA CRECHE SEULE**.

NOUS DEMANDONS AU MAIRE ET A SA MAJORITE DE TIRER TOUS LES ENSEIGNEMENTS DE CETTE REALISATION EXEMPLAIRE ET DE RETIRER SON PROJET DE COMPLEXE SPORTIF QUI EST LUI L'EXEMPLE INVERSE A NE PAS SUIVRE :

COUT GLOBAL : 12 000 000 €

SUBVENTIONS : 25 % (non encore acquises)

A LA SEULE CHARGE DE LA COMMUNE : 75 %

« PLUS PROCHES DE VOUS AU QUOTIDIEN » : Cela reste notre principale motivation. Nous allons tenir dès novembre prochain et ce, à raison d'une fois par mois, une permanence dans notre local, situé à la Maison de Champcornu, côté cour arrière. Au-delà de notre communication à votre attention dans les différents supports écrits que vous connaissez, nous souhaitons faire de ces permanences un lieu privilégié d'échanges autour de notre action communale. Vous pourrez également nous faire part de vos doléances et de vos propositions pour améliorer votre vie quotidienne à La Crèche. Nous vous accueillerons donc avec grand plaisir aux dates suivantes :

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010 de 10 h à 12 h

SAMEDI 18 DECEMBRE 2010 de 10 h à 12 h

N'oublions personne ni aucun village aucun quartier

Quelqu'un m'a dit : « *Je trouve vos textes du mensuel parfois trop critiques* ». Je fais une réponse en trois points.

- N'est-ce pas le rôle d'une opposition ?
- Je ne conteste pas plus de la moitié des décisions du C.M.
- Critique constructive, avons nous toujours dit. Quand les projets vont dans le bon sens, je le dis et l'écris.

Ainsi pour ceux exposés par la majorité dans le N° 105 :

- * Une salle de quartier à Boisragon (200 000 €). Voilà qui va être utile à la population et à l'école. Je l'ai votée, ainsi que :
- * La bourse au permis de conduire pour les jeunes (6 x 1000 €)

Mais pour le complexe sportif ? Oui, là, nous critiquons ce projet délirant, dangereux pour les finances de notre Commune. D'autres vous ont déjà dit : C'est huit (8 !) Héliante.

Aujourd'hui nous vous disons : C'est 60 salles de quartier... !!

Et voici deux autres comparaisons, tant il est difficile de se représenter de telles sommes :

.1) Le nouveau Grand Pôle de Cancérologie de l' Hôpital Universitaire de Poitiers : bâtiment de 13 000 m² + tous les équipements de pointe : 50 millions € (NR du 13 02 2009)

.2) et pour sourire, puisqu'il n'y a pas eu mort d'homme : Ce complexe, c'est plus que le "casse du siècle", souvenez-vous, ce récent vol de camion blindé transport de fonds, à Lyon.....

CARNET

Naissances

- 6 septembre : Laure Etienne, 5 rue Firmin Massé
- 11 septembre : Benjamin Beaujault, 99 route de l'Ancienne Laiterie
- 22 septembre : Yanis Sicot, 65 chemin des Verdillons
- 3 octobre : Mathis Proust, 4 chemin des Ouches
- 4 octobre : Séraphine Collon, 78 rue Albert Charrier

Mariage

- 25 septembre : Geneviève Ricochon et Jean-Noël Dupeux, 4 rue Maurice Marsac

Décès

- 17 septembre : Jean Noble, 14 rue du Commandant Cousteau
- 24 septembre : Danièle Groillon, 24 impasse de la Sèvre
- 25 septembre : Hubert Chapeau, 17 route de Mons
- 30 septembre : Monique Gauvin, 68 chemin de Miséré
- 4 octobre : Attilio Simonneau, 19 rue de Rocan
- 12 octobre : René Girardeau, rue des Fauvettes
- 12 octobre : Abel Deligné, rue des Fauvettes

INFORMATIONS PRATIQUES

Allocations familiales, CAF des Deux Sèvres

L'antenne de la Caisse d'allocations familiales de Saint Maixent l'Ecole, 7 boulevard de la Trouillette, est ouverte au public, le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf pendant les vacances scolaires de la Toussaint et de Noël.

Pour plus de renseignements sur ce point d'accueil, connectez-vous sur le www.caf.fr

Avís

Des travaux d'élagage et d'abattage, nécessaires à l'entretien de la ligne électrique 400 kv Granzay-Les Jumeaux, vont être entrepris sur le territoire de la commune. Pour toute réclamation et contestation, s'adresser au représentant local de RTE (M. Dupuis, RTE, GET Poitou-Charentes, rue Aristide Bergès, 17187 Périgny Cedex. Tél : 05 46 51 43 81

Les caprices de la nature et nous

Été 2010 : pas de canicule

Hiver 2010-2011, c'est bientôt ... En ce début novembre, nous réitérons nos conseils de comportement pour faire face à la météo hivernale.

Le document de référence est bien sûr le DICRIM, édition de 2010

Reportez-vous aux fiches suivantes :

FICHE N° 4 : Vigilance météorologique « Neige-Verglas ». Consacrez quelques minutes à la lecture des niveaux 3 et 4. De leur côté, les équipes municipales se préparent à intervenir au cas où...

FICHE N° 6 : Vigilance « Grand Froid », importance des niveaux 3 et 4. Nous rappelons qu'au niveau départemental, le plan urgence hivernale est activé du 1er novembre au 31 mars.

FICHE N° 20 : intoxication au monoxyde de carbone. Cette fiche concerne le logement, les lieux de spectacle, les lieux de culte... Chaque année des drames se produisent, soyez vigilants.

Dernière minute info ASF

L'échangeur N°31-Soudan sera fermé à la circulation automobile les 15-16-17 novembre 2010. Augmentation du trafic routier sur la RD 611 attendu.

LES TEMPS FORTS DU MOIS

- Kiki le clown : succès total avec la participation très active du très jeune public venu nombreux avec leurs parents.

- **Finances** : Budget commune, Budget Assainissement : admissions en non-valeur • Budget commune : décision modificative de crédits • Fiscalité : Révision de la taxe d'habitation et des abattements.
- **Culture** : Carte CEZAM, renouvellement de la convention avec le CREDES • Tarifs : Concert de Jazz du 27 novembre 2010.
- **Personnel** : Cinéma : création d'un poste pour besoin occasionnel ; prolongation de poste de 3 mois • Service administratif : création de poste pour besoin occasionnel • Recensement : recrutement des agents • Institution d'une indemnité de frais de transport des personnes • Gratifications des stagiaires • Archives : création d'un poste pour besoin occasionnel • CNRACL : renouvellement adhésion mission optionnelle auprès du Centre de gestion des Deux Sèvres.
- **Voirie-Sécurité** : Bassin traitement des eaux pluviales de Boisragon, approbation du Dossier de Consultation des Entreprises • Accessibilité : convention relative au groupement de commandes pour la réalisation d'un diagnostic accessibilité avec la Communauté de Communes Arc en Sèvre • Assainissement : raccordement des constructions édifiées postérieurement à la mise en service de l'égout, Marché à bons de commandes.
- **Bâtiments - Urbanisme** : Création d'un nouveau cimetière : choix de l'emplacement • Construction d'une salle de quartier à Boisragon : approbation de l'APS (Avant Projet Sommaire) • ZAC Champs Albert : droit de priorité, parcelle XN n° 415p.
- **Divers** : Maison de la Petite Enfance : désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant au Conseil de Crèche • Syndicat intercommunal des eaux de la vallée du Lambon : rapport annuel 2009 • Communauté de Communes Arc en Sèvre : rapport d'activités 2009.
- **Informations et questions diverses** : Attribution du marché pour travaux de voirie 2010-2.

Travaux dans les écoles.

Comme annoncé précédemment, voilà le détail de toutes les interventions et nouveautés apportées dans nos écoles.

Equipement en mobiliers scolaires (tables et bancs à François Airault, une table spécifique et des écrans de projection à Chavagné), en mobiliers d'agrément et jeux dans toutes les écoles (bancs, tables de ping-pong)

Renouvellement de quelques appareils informatiques dans toutes les écoles primaires.

Des travaux divers : à F. Airault, réfection de la salle des maîtres, à Chavagné, changement des huisseries d'une classe et aménagement d'un local sous le préau, à Boisragon, installation d'un bungalow, assainissement d'une partie de la cour et revêtement provisoire, à la maternelle, réparation du grillage... et bien d'autres petits travaux exécutés en régie communale.

Participation financière par le biais de subventions allouées aux écoles pour les sorties pédagogiques et pour le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Nouvelle initiative à la cantine scolaire: dans son programme de développement de l'éducation nutritionnelle, la Commune collabore désormais avec une diététicienne et a mis en place un Comité Restaurant Scolaire qui, avec les parents d'élèves et le cuisinier, élabore les menus de la cantine. Une initiative très appréciée des parents et qui donc est reconduite pour cette année 2010/2011.

Mise en place du Service d'Accueil Minimum (SMA): il est assuré, à chaque fois, si nécessaire.

L'Activité Educative Local (AEL), toujours appréciée des enfants est en perpétuel recherche de nouvelles activités. Appel a été lancé à de nouveaux bénévoles qui savent bricoler, coudre, jardiner, intéressés par cette activité.

Des projets sont en cours pour 2010/2011 nous les évoquons dans les prochains mensuels.

Travaux de voirie

• Votés au budget, des travaux d'entretien de voirie ont été réalisés par les entreprises au cours de l'année 2009. Bien que réalisés avec de bonnes conditions atmosphériques, nous avons constaté (Service technique et Elus) que certains tronçons de route se dégradent rapidement et anormalement. Après constat avec l'entreprise concernée, celle-ci s'est engagée à reprendre les tronçons de voirie défectueux. Ces reprises viennent d'être effectuées en septembre 2010

• Après la réalisation des travaux de voirie 2009-3 et 2010, quelques crédits d'investissement restaient disponibles. Après décision du Conseil Municipal du 27-07-2010, une nouvelle consultation, dénommée « **Travaux de voirie 2010-2** », a été lancée.

Il s'agit d'interventions ponctuelles, en différents points de la Commune.

Ruffigny, route d'Augé : récupération d'eaux pluviales à l'extrémité du chemin de Simalais – Entrée École, rue des

Halles – Drahé, route de Boisragon– Impasse, route de François – Place de l'église à Breloux,

Par ailleurs, l'aménagement du cheminement à travers la peupleraie des Brangeries n'étant pas possible cette année, il a été proposé d'affecter les crédits prévus pour ces travaux à l'aménagement d'un cheminement piétons/vélos, route de François (carrefour Fontlabeuf, à l'entrée du lotissement du Pairé).

Ces travaux seront très prochainement réalisés par les entreprises.

• Trottoirs RD 611

Il est vrai que la nature ne nous est pas toujours très sympathique, sans semis et malgré la pénurie de pluie, nous avons eu droit à une magnifique poussée de mauvaises herbes, sur les trottoirs en cours d'aménagement. Rassurez-vous, l'entreprise bénéficiaire du marché va reprendre les travaux pour un aménagement des espaces verts et plantations de nouveaux arbres : c'est bientôt la Sainte Catherine...

Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est un service gratuit. Les animations et soirées à thème sont ouvertes aux familles (parents, futurs parents, grands-parents...), aux assistants(es) maternels (les)...

Permanences au bureau (sur rendez-vous)

Lundi 14h30 – 18h30, mercredi 10h-12h, jeudi 13h30-15h

Animations de 9h30 à 11h30 :

Azay le Brûlé, le mardi à 9h30, au Foyer rural de Cerzeau François, le Breuil, un jeudi sur 2, à la salle des associations. Inscriptions une semaine à l'avance par téléphone, mail ou lors des animations.

Calendrier des animations en novembre

à Azay le Brûlé pour les petits

– mardi 9 : Objets volants... identifiés !

– mardi 16: La chaussette à grelots c'est rigolo !

– mardi 23 : Détente et relaxation

– mardi 30 : Eveil corporel « l'avion, le bateau... »

à Azay le Brûlé pour les grands

– mardi 9 : Peinture qui « colle partout »

– mardi 16: « L'arbre d'automne » empreintes et collage

– mardi 23 : Jeux libres

– mardi 30 : Je grimpe, je saute... parcours psychomoteur

à François pour les petits

jeudi 4 : Des histoires pour les tout -petits

jeudi 18: Le mobile tourbillon

à François pour les grands

jeudi 4 : « Tableau en feuilles » atelier collage

jeudi 18: « Raconte-moi une histoire », livres et histoires.

Se rencontrer, s'exprimer, tisser des liens...

Lundi 22 novembre à 20h, Maison de la Petite Enfance

« Ribambelle » :

« Atelier portage » animé par Amélie, monitrice de portage

Pourquoi porter, quels intérêts ? Comment bien porter ?

Inscriptions auprès de Marie au 05 49 25 02 26.

Samedi 6 novembre

salle de l'Hélianthe

CONCERT

organisé par la MPT

Samedi 13 novembre

maison des Associations à Champcornu

DÎNER DANSANT

organisé par le Tir en Avant

Samedi 20 novembre

maison des Associations à Champcornu, de 8h à 11h30

COLLECTE DE SANG

organisée par l'Amicale Créchoise et le Centre de Transfusion sanguine de Niort

Dimanche 21 novembre

maison des Associations à Champcornu

BAL

organisé par l'association Country Dance créchois

Mardi 23 novembre

salle de l'Hélianthe

REPAS DE FIN D'ANNÉE

organisé par le Club des Aînés.

Samedi 27 novembre

salle de l'Hélianthe

GOÛTER DES AÎNÉS

organisé par la Municipalité

Samedi 27 novembre

maison des Associations à Champcornu

REPAS DANSANT

organisé par l'association Tennis de table de La crèche

Samedi 27 novembre

salle H.G. Clouzot

CONCERT DE JAZZ

organisé par la Municipalité

Dimanche 28 novembre

salle de l'Hélianthe

BOURSE AUX VÊTEMENTS

organisée par l'association Parents tout simplement



Bibliothèque intercommunale

Du nouveau du côté des documentaires

- Murielle Rudel : La Campagne autrefois.
- Clive Lamming : A l'encre violette. un siècle de vie communale.
- Fabienne Reboul-Scherrer : Petits métiers des villes petits métiers des champs.
- Beatrice Phillpotts : Le Livre des fées. voyage au pays de faerie.
- Grichka Bogdanov : Voyage vers l'instant Zéro.
- Christophe Lefébure : Le Charme des épouvantails.
- Paul Williams : S.O.S. plantes d'intérieur.
- Dans un verre. Pour cuisiner sans stresser.
- Inès Heugel : Eclairage de charme.
- Albert Jackson : Tout dépanner dans la maison. Petit et gros électroménagers-audiovisuel-Alarmes-Outillage électroportatif.
- Cécile Pouget : Créations fûtées pour mes voyages.
- Nicole Andreev : Textile.
- Félix Witting : Caravage.
- Roberto Copello : Jérusalem.
- Résistance 1940 1944. Témoignages. Dossiers.Chronologie.

Un accès Internet à la bibliothèque

La bibliothèque s'est récemment équipée d'un poste Internet accessible gratuitement aux lecteurs adultes de la bibliothèque. La consultation se fait sur RDV aux horaires d'ouvertures. Un accès WiFi est également disponible.

Une animation de fin d'année pour les petits lecteurs !

Les bibliothécaires organisent au mois de décembre, un spectacle « Raconte-Tapis » autour de l'album le loup et le mésange, destiné aux enfants à partir de 2 ans. Quatre représentations auront lieu à la bibliothèque de La Crèche :

- les samedis 4 et 18 décembre à 11h
- les mercredis 8 et 15 décembre à 17h

Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront uniquement par réservation à partir du 3 novembre.

Les inscriptions aux Lectures buissonnières se poursuivent.

Venez découvrir la nouvelle sélection 2010-2011 et consulter le blog du prix des lecteurs : <http://lecturesbuissonnières.over-blog.fr>.

LE FESTIVAL JEUNES PUBLICS À LA CRÈCHE

Dans le cadre du 6^{ème} Festival Jeunes Publics

« Enfants d'ailleurs et d'ici »,

les écoliers de La Crèche vont découvrir deux films, les 8 et 9 novembre.

Un « ciné-conte » sera proposé aux jeunes de 6 à 8 ans.

En première partie, Roger Huisoud, conteur, présentera son théâtre d'images « Mon Kamishibai », un théâtre ambulant autour d'histoires courtes qui s'enchaînent et en deuxième partie,

« La légende de la forêt », 5 petits films d'animation japonais.

Le film « Rouge comme le ciel » s'adressera aux plus grands.

Ce film traite du handicap, celui d'un jeune enfant devenu aveugle.

Une belle leçon d'espoir.

Ces projections s'ouvriront, pour deux classes de F. Airault, sur un atelier de découverte des techniques du cinéma d'animation.

Les enfants pratiqueront la technique de la pâte à modeler et du papier découpé, encadré par deux jeunes de l'EMCA, Ecole des Métiers du Cinéma d'Animation d'Angoulême.

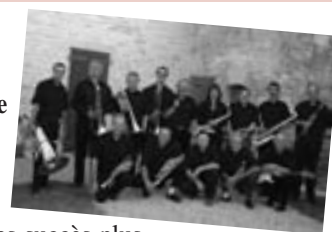
A l'affiche

Réservez votre soirée du 27 novembre

JAZZY-COOL

et son big band de 14 musiciens.

Au programme : Duke Elligton, Dizzy Gillespie, Glenn Miller et autres succès plus contemporains.



Salle H.G. Clouzot - 20h30

Informations associations... Informations associations...

Club des Aînés de La Crèche

Le club communique les différentes activités du mois

9 novembre : INTER CLUB,

au Palais des Congrès de Parthenay, avec un spectacle russe

Du 10 au 14 novembre : voyage Fidélité vers l'Espagne

Renseignement et inscription au club

23 novembre : repas de fin d'année, à l'Hélianthe.

MPT

L'association propose le **samedi 6 novembre** à l'Hélianthe, à 21h, un

SPECTACLE D'HUMEUR ET D'HUMOUR

« La part Egale ».

L'histoire d'une femme ... qui déménage !

Justine se pose des questions...

Spectacle tout public à partir de 13 ans.

Renseignements au 05 49 25 02 51

Country Dance Créchois

L'association vous invite le **dimanche 21 novembre**

à son **BAL ANNUEL,**

Maison des Associations à partir de 14h30

Parents tout simplement

L'association organise le **dimanche 28 novembre** à l'Hélianthe,

BOURSE AUX JOUETS/VÊTEMENTS/PUERICULTURE

FÊTE DES AÎNÉS

27 novembre

Salle de l'Hélianthe - 14 heures

organisée par le CCAS de La Crèche

SPECTACLE DE VARIÉTÉS GOÛTER



Madame, Monsieur,

Vous avez 60 ans ou plus, vous habitez la commune de La Crèche, vous êtes cordialement invité à la Fête des Aînés.

Pour une bonne organisation de cet après-midi festif et pour prendre en compte votre participation, nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-dessous.

Meilleurs sentiments.

Le CCAS.

Le cadeau d'accueil ne sera remis qu'aux personnes présentes.

Fête des Aînés – coupon-réponse à retourner avant le 18 novembre 2010 à :

CCAS - Mairie de La Crèche
Avenue de Paris
79260 La Crèche

Madame, Monsieur
assistera à la Fête des Aînés.

Adresse :
.....

Nombre de personnes :